



HAL
open science

Une analyse de la géographie des services résidentiels et touristiques à l'échelle des bassins de vie français

Francis Aubert, Denis Lépiciier, Jean-Christophe Dissart

► To cite this version:

Francis Aubert, Denis Lépiciier, Jean-Christophe Dissart. Une analyse de la géographie des services résidentiels et touristiques à l'échelle des bassins de vie français. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2011, 3, pp.527-548. 10.3917/revu.113.0527 . halshs-01485704

HAL Id: halshs-01485704

<https://shs.hal.science/halshs-01485704>

Submitted on 5 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Une analyse de la géographie des services résidentiels et touristiques
à l'échelle des bassins de vie français**

**Geography of population-based and tourism services
at the functional economic area level in France**

Francis AUBERT

Professeur, Agrosup Dijon, CESAER

francis.aubert@enesad.inra.fr

Denis LEPICIER

Ingénieur, Agrosup Dijon, CESAER

denis.lepicier@enesad.inra.fr

UMR 1041 INRA-AgroSup Dijon CESAER

26 Bd du Dr Petitejean, BP 87999

F-21079 Dijon Cedex

Jean-Christophe DISSART

Chargé de recherche, Cemagref

jean-christophe.dissart@cemagref.fr

Cemagref, UR DTM

2 rue de la Papeterie, BP 76

F-38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex

Mots-clés : économie résidentielle ; facteurs de localisation ; emplois touristiques ; méthode du besoin minimal

Keywords : population-based economy ; location factors ; tourism employment ; minimum requirements approach

Classification JEL : R 11, R 14, R 22, R 32

Une analyse de la géographie des services résidentiels et touristiques à l'échelle des bassins de vie français

Résumé

L'article a pour objectif de contribuer à la caractérisation des activités « résidentielles », correspondant aux services destinés à la population, permanente ou temporaire, pour une localité donnée. La distribution spatiale des emplois correspondant à ces activités résidentielles est examinée à l'échelle des bassins de vie. L'estimation des emplois relevant du tourisme, conduite selon la méthode du besoin minimal, permet d'appréhender l'impact spécifique de l'attractivité touristique sur la dynamique des services résidentiels. Pour expliquer la géographie de l'emploi résidentiel ainsi établie, les facteurs explicatifs sont attachés au potentiel de marché local ainsi qu'à la capacité des territoires à attirer ou retenir les consommateurs. Si, globalement, la répartition des emplois résidentiels suit la hiérarchie urbaine, il convient aussi de tenir compte de caractéristiques sectorielles qui détachent en partie les services non marchands de ce rapport, ainsi que de spécificités géographiques en contexte périurbain et en station touristique.

Abstract

The objective of this paper is to contribute to the characterization of "residential" activities that correspond to services to the population, be it permanent or temporary, in a given locality. The spatial distribution of employment in these population-based activities is analyzed at the geographic scale of functional economic areas. The estimation of tourism-related employment uses the minimum requirements technique to assess the specific impact of tourism attractiveness on the population-based services. To explain the geography of population-based employment, explanatory factors relate to local market potential and the ability of territories to attract or retain consumers. Though, generally speaking, the distribution of population-based employment follows the urban hierarchy, one should also take account of sectoral characteristics that set non-market services somewhat apart, as well as geographic specificities in periurban areas and tourism resorts.

- 1 -

Introduction

Longtemps peu exploré en économie régionale, le secteur tertiaire fait aujourd'hui l'objet d'une attention importante visant à reconsidérer sa contribution à la croissance économique locale. Cet article contribue aux analyses de ce secteur en se centrant sur l'une de ses composantes, celle des services résidentiels. Le champ des services résidentiels retenu correspond à des biens tertiaires finaux, non échangeables, destinés à une demande localisée des ménages. La question qui sous-tend ce travail, conduit dans le cadre d'un programme de recherche de la DATAR^[1], est celle de la distribution des emplois résidentiels dans l'espace national, appréhendée par les relations qui lient localisation des activités et localisation des populations. On connaît l'importance des choix de localisation résidentielle des ménages dans l'évolution de la géographie régionale, à l'échelle européenne ; les tendances sont au « desserrement » urbain, à destination des couronnes périurbaines et même de communes rurales plus lointaines. Une certaine redistribution de la population s'effectue de fait entre

villes et campagnes, entre régions du nord et du sud, entre départements de l'est et de l'ouest. La correspondance avec l'évolution de la géographie des emplois n'est en rien évidente (BLANC et SCHMITT, 2008). Le phénomène d'agglomération des activités dynamiques demeure prédominant, tandis que les secteurs productifs « traditionnels », historiquement dispersés, sont le plus souvent en déclin, voire en difficulté. Les services résidentiels constituent l'un des domaines qui unit population et emplois, par la nature des activités concernées et les modalités de leur échange.

Ce travail répond d'abord à un objectif de connaissance de la géographie des services rendus aux ménages à l'échelle infrarégionale. Il s'agit de caractériser la distribution spatiale des services résidentiels sur le territoire français et d'expliquer l'hétérogénéité observée à partir des différences de demande localisée des ménages. L'inventaire est conduit en référence au découpage du territoire en bassins de vie, entités fonctionnelles qui permettent de prendre en compte la localisation au niveau de la commune et les pratiques de déplacement vers les services dans l'espace de proximité. La répartition des emplois des services résidentiels ainsi établie est analysée dans son rapport à la demande locale, que celle-ci émane de la population résidente sur le territoire ou de la fréquentation récréative et touristique.

Une première partie expose les principaux faits stylisés dont on dispose pour caractériser la géographie des services ainsi que les références à partir desquelles on peut en expliquer la localisation. La deuxième partie, méthodologique, présente la grille d'analyse et les données mobilisées. Dans les résultats, regroupés en partie 3, sont présentées les données d'emploi dans les services résidentiels et dans les services relevant du tourisme selon les bassins de vie. Les estimations de la capacité explicative des variables de demande locale sont ensuite examinées, en tenant compte de la différenciation territoriale, notamment sous l'angle urbain-rural. La conclusion tire les principaux enseignements de ce travail et confirme le rôle des facteurs d'agglomération, mais pointe également des forces de dispersion qui rendent moins mécaniques la géographie des activités résidentielles.

- 2 -

Localisation de la population et géographie des services

Au sein du vaste secteur des services, les services aux ménages regroupent les activités tertiaires étroitement attachées à la population : on peut s'attendre à une forte corrélation de la distribution des emplois correspondants avec la répartition de la population résidente. Sachant que les ménages sont, de fait, moins agglomérés que les entreprises, la croissance des services qui les concernent tend plutôt à jouer dans le sens d'une relative dispersion spatiale de la géographie des emplois à l'échelle européenne (DIACT, 2008 ; MIDELFART-KNARVIK *et al.*, 2002). Inversement, les services aux entreprises^[2] sont plus sensibles à l'agglomération et à la concentration (JENNEQUIN, 2008). Dans les deux cas, les explications tiennent aux relations que ces activités entretiennent avec le marché des facteurs et avec le marché final, compte tenu de leurs conditions respectives de production. Schématiquement, les services aux entreprises incorporent plus de connaissances, ce qui les rend plus sujets aux économies d'agglomération, et sont des *inputs* de secteurs industriels eux-mêmes concentrés. A l'inverse, les services aux ménages sont moins sensibles aux externalités technologiques et nécessitent une proximité avec le consommateur.

En première analyse, on peut s'attendre à une coïncidence spatiale assez étroite entre la distribution des résidences des ménages et celle des emplois des services tournés vers cette demande résidentielle. Cela ne signifie pas équirépartition de ces services sur le territoire

national mais similitude avec la carte de densité des populations que l'on sait différenciée, notamment entre les milieux urbains et ruraux. Toutefois, plusieurs facteurs sont en mesure de décaler la distribution de ces services de celle de la population. Le premier tient au fait que certains services peuvent être produits en des lieux éloignés de l'aire de marché final puis importés, comme dans le cas des marchandises. Il s'agit des services « échangeables », pour lesquels la co-présence du producteur et du consommateur n'est pas indispensable ou peut être compensée par l'économie réalisée sur le coût de production (BARLET *et al.*, 2008). Le second, symétriquement, est attaché à la capacité qu'ont les ménages de se déplacer pour consommer certains de ces services en un endroit distinct de leur lieu de résidence. Une partie de la demande locale émane de ménages résidents dans d'autres régions et présents temporairement sur l'aire de marché considérée. C'est le cas des touristes qui font varier, en certains points, la demande locale en services résidentiels – c'est à partir de l'ensemble de la demande « présente » que l'on définit l'économie « présente » (TERRIER, 2009). Inversement, une partie de la demande locale potentielle ne donne pas lieu à des transactions locales car les consommateurs s'adressent à des producteurs de services d'une autre localité. C'est le cas, en particulier, des navetteurs qui mettent à profit leurs déplacements professionnels pour satisfaire une part de leurs besoins en services hors de leur localité de résidence.

De tels mécanismes de localisation sont d'abord en rapport avec la hiérarchie urbaine. Dans un contexte général de globalisation et de production à distance de biens et services échangeables, il faut insister sur l'importance que conserve la logique des places centrales pour expliquer la dynamique spatiale des activités (POUYANNE *et al.*, 2008). Sur cette base structurante, la question que nous avons à traiter est celle de la traduction de la demande potentielle d'un site en demande effective sur l'aire de marché locale du fait de « fuites » et d'apports extérieurs. Connaissant les évolutions contemporaines de localisation de l'emploi et de la population, orientées respectivement sur la concentration dans les centres urbains et sur le desserrement vers des couronnes périurbaines ou rurales, on peut supposer que les flux de navetteurs tendent à rabattre sur les marchés urbains une partie de la consommation de services des résidents dispersés, notamment des zones périurbaines. Inversement, l'attractivité récréative et touristique tend à contrebalancer les effets de polarisation au profit des espaces naturels et ruraux, objets d'intérêt du point de vue des aménités. Enfin, on peut s'attendre à ce que la localisation des services résidentiels liés au secteur public et aux secteurs administrés, promouvant en particulier l'équité d'accès sur tout le territoire, tende à jouer dans le sens de l'homogénéisation spatiale.

Ainsi, nous sommes conduits à privilégier deux dimensions explicatives : l'une attachée au potentiel de marché, l'autre à la propension à consommer localement des services. La première tend à expliquer la distribution des services selon la structuration urbaine du territoire, l'entreprise tendant à se localiser au centre de son marché et les consommateurs étant attirés par les différents pôles regroupant l'offre de services selon leur taille et leur distance. La seconde dimension conduit à lever le caractère mécanique de la hiérarchie urbaine pour identifier des marchés localisés qui échappent, en partie, aux phénomènes gravitaires par le double jeu des revenus de résidents dépensés hors du territoire et des revenus externes dépensés localement. La place reconnue de la France en termes de destination touristique tant internationale qu'infra-nationale nous a conduit à étendre l'analyse des facteurs de localisation des emplois dans les services résidentiels à la quantification et l'examen de la localisation de l'emploi résidentiel plus spécifiquement lié au tourisme. Nous tentons ainsi d'éclairer la contribution du tourisme au développement économique local, en

estimant le poids économique du secteur (en nombre d'emplois) et en tentant d'expliquer les facteurs de leur localisation dans les territoires.

L'article explore ainsi la localisation des services résidentiels dans leur ensemble au regard des deux dimensions explicatives (taille du marché et propension à consommer localement) en proposant un approfondissement du rôle du tourisme dans la géographie des services, privilégiant la dotation en aménités et en équipements touristiques des territoires et le zonage en type d'espace touristique (BACCAÏNI *et al.*, 2006) comme facteurs déterminants de la localisation.

- 3 -

Données et méthodes

La démarche utilisée est de nature empirique. Elle comporte deux phases complémentaires ; la première porte sur l'identification et le dénombrement des emplois des services résidentiels induits par la présence de population permanente ou temporaire, la seconde sur l'estimation de modèles économétriques permettant d'évaluer le rôle des différentes composantes spatiales de la demande localisée sur la densité d'emplois.

3.1. Estimer l'emploi résidentiel et ses facteurs de localisation

Les « services résidentiels » ne constituent pas une catégorie ordinaire des nomenclatures d'activités économiques. La délimitation du champ retenue ici s'appuie sur ces nomenclatures de référence^[3] en les centrant sur le secteur des services et sur les activités destinées à la population. La destination des services vers les populations ou les entreprises n'étant pas toujours aisée à identifier, nous nous sommes secondairement appuyés sur un travail de la Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France (DE SEZE et ARMAND, 2005). Pour certains services dont la destination n'est pas évidente a priori, cette étude examine le coefficient de variation de la densité d'emploi par habitant dudit secteur. Un faible coefficient de variation, signifiant une répartition de l'emploi homogène, caractérise les activités résidentielles (retenues dans le champ), alors que les coefficients élevés caractérisent les activités qui ne sont pas directement liées à la densité de population – et qui sont écartées de l'analyse^[4].

Au final, le champ des services résidentiels^[5] regroupe les activités du secteur tertiaire tournées directement vers les besoins des populations, c'est-à-dire l'ensemble des activités de production de biens tertiaires finaux. Ce champ est ainsi restrictif du côté des activités de production de biens telles que la construction ou la production d'énergie et des activités de services destinés aux entreprises, qui en sont exclues, mais il est plus inclusif du côté des services publics qui sont presque tous retenus.

Le champ des services résidentiels ainsi défini recouvre une grande variété d'activités et d'emplois, de la sphère privée et publique, de nature marchande et non marchande, pour lesquels les facteurs de localisation sont différents. C'est la raison pour laquelle le champ des services résidentiels a été réparti en quatre sous-groupes communément retenus dans les niveaux d'agrégation intermédiaires des activités :

- le secteur du commerce ;
- les services marchands (hôtellerie, restauration, transport, activités financières et immobilières, activités récréatives, services aux personnes) ;

- les services administrés (postes et télécommunications, éducation, santé et action sociale, activités associatives) ;
- les services rendus par des administrations publiques.

Ainsi défini, le champ des services résidentiels correspond à un effectif total de 11,5 millions d'emplois, soit 50 % de l'emploi total national en 1999^[6]. En dénombrement, ces emplois sont situés très majoritairement dans les centres urbains : plus de 3 emplois résidentiels sur 4 sont localisés dans les pôles urbains retenus qui regroupent 61 % de la population, et en particulier dans les plus grandes villes (près de 2 emplois résidentiels urbains sur 3 sont localisés dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants hors Paris). Les espaces ruraux n'accueillent que 1/6 de ces emplois qui desservent un peu moins d'un habitant sur 5. Dans ces espaces, la polarisation des services résidentiels dans les pôles ruraux est particulièrement sensible puisque près d'un emploi résidentiel rural sur deux y est localisé alors que ces petites villes et leur périphérie proche ne regroupent que 30 % de la population rurale. Parmi les services résidentiels, les services administrés (éducation, santé, secteur associatif, poste) sont de loin les plus importants (45 %), viennent ensuite les services marchands et le commerce (43 %), puis les administrations publiques avec 1,6 million d'emplois. L'équilibre entre les emplois de services marchands au sens large (intégrant le commerce) et les emplois dans les services administrés et administrations publiques est relativement constant dans l'espace.

L'évolution de l'emploi dans les services résidentiels, appréhendée par l'emploi salarié, atteste d'une croissance notable dans la période récente, avec un taux annuel de près de 2% entre 1999 et 2005. C'est en zone périurbaine que l'évolution est la plus soutenue (2,8%/an), accompagnant les plus forts taux de croissance de population. Dans les pôles urbains, ce sont les pôles de moins de 30 000 habitants qui ont connu les plus forts taux de croissance de l'emploi salarié dans les services résidentiels. Ce constat peut être interprété comme un effet de rattrapage lié à une relative harmonisation des services entre petites villes et grandes villes, lesquelles connaissent des taux de croissance de l'emploi plus modérés dans ces secteurs. Enfin, les espaces ruraux ne sont pas à l'écart du développement des services résidentiels, avec des taux de croissance supérieurs à ceux enregistrés dans les pôles urbains. Ce sont les pôles ruraux qui créent le plus d'emplois résidentiels, mais l'ensemble de l'espace rural connaît une croissance soutenue de ce type d'emplois.

Les facteurs de localisation des services résidentiels sont analysés par la densité d'emplois (pour 1000 habitants) dénombrés dans ces secteurs. Ce choix du descripteur de l'activité économique est aussi crucial que contraint. En retenant l'emploi, nous assurons la disponibilité des données spatialisées qui permettent d'évaluer la distribution de l'activité sur l'ensemble du territoire. Le dénombrement des emplois laisse toutefois de côté la répartition des établissements et la question de la productivité du travail.

L'échelle territoriale d'analyse est celle des bassins de vie (INSEE, 2003). Le bassin de vie correspond au plus petit territoire dans lequel la population résidente a la possibilité de trouver son emploi et l'essentiel des services dont elle a besoin. Il s'agit d'espaces infrarégionaux décomposant le territoire national en 1916 bassins dont une grande majorité (1745) sont organisés autour de bourgs ou de petites villes de moins de 30 000 habitants. L'observation à l'échelle des bassins de vie donne une représentation fine de la distribution territoriale de l'emploi résidentiel. Chaque bassin de vie est situé dans le zonage en aire urbaine en fonction de la position de la commune-centre du bassin dans l'une des catégories de la typologie spatiale.

Un ensemble de données statistiques relatives à l'emploi résidentiel et aux caractéristiques des bassins de vie sont mobilisées pour analyser les déterminants de la localisation des emplois dans les services résidentiels et des emplois touristiques estimés selon la méthode du besoin minimal (voir 3.2). En conséquence, les variables dépendantes sont, d'une part, la densité d'emplois résidentiels pour 1000 habitants en 1999 (DENS_EMPLRES) et leur composition en emplois résidentiels dans le commerce et services marchands (DENS_EMPLMARCH) et en emplois résidentiels administrés et publics (DENS_EMPLADM) et, d'autre part, la densité d'emplois touristiques dans les services marchands et le commerce en 1999 (DENS_EMPLTOUR). Des tests statistiques sont successivement mis en œuvre pour identifier les caractéristiques structurelles des bassins de vie qui influencent la densité d'emplois résidentiels et touristiques, en mobilisant des méthodes de régression par les moindres carrés.

Plus spécifiquement, les variables explicatives de la localisation de l'emploi dans les services résidentiels visent à appréhender les deux dimensions jouant sur l'emploi, à savoir le potentiel de marché et la propension à consommer localement. Les variables retenues cherchent à apprécier le potentiel de marché à partir du revenu total et du mode de consommation, alors que la propension à consommer localement est approchée par les navettes (pour leurs statistiques descriptives, voir Annexe 1) :

- pour le potentiel de marché : la taille du marché (*POP99poleBV*) correspond au nombre d'habitants résidant dans le pôle du bassin de vie en 1999, borné en seuil inférieur à 2000 hab. et en seuil supérieur à 500 000 hab. afin de réduire les effets de valeurs extrêmes ; le revenu net moyen des ménages du bassin de vie en 2003 (*RNETMOY03*) ; la structure de la consommation est abordée à travers la proportion d'ouvriers (*TXOUVR99*) et de retraités (*TXRETR99*) dans la population totale en 1999, enfin le potentiel de fréquentation temporaire (*POT_TOUR*) correspond au potentiel d'accueil touristique, soit le nombre de lits dans les campings (2005), hôtels (2005) et résidences secondaires (2003) par rapport à la population résidente dans le bassin de vie en 1999 ;

- pour la propension à consommer localement, il s'agit de trois variables relatives aux migrations quotidiennes domicile-travail : la proportion d'actifs du bassin de vie sortants du bassin de vie de résidence pour travailler dans une aire urbaine en 1999 (*TXBVNAV SORT*), la proportion d'actifs entrants dans l'aire urbaine du bassin de vie en 1999 (*TXBVNAV ENT*) et le rapport entre solde navetteurs (actifs entrants - actifs sortants) et nombre d'actifs ayant un emploi par bassin de vie (*TXSOLDEBVNAV*).

De plus, des variables indicatrices permettent de tenir compte des caractéristiques territoriales des bassins de vie, selon qu'ils sont centrés sur un pôle urbain, une commune périurbaine, un pôle rural ou une commune rurale.

3.2. Estimer l'emploi touristique et ses facteurs de localisation

L'évaluation des emplois liés au tourisme pose des questions méthodologiques propres à ce secteur. Classiquement (MDT, INSEE, 2005), ils sont identifiés à partir des activités d'hébergement, de restauration et cafés, de loisirs et d'organisation de voyages. S'y ajoutent quelques activités annexes comme les téléphériques et remontées mécaniques ainsi que des "services personnels" dans un sens restrictif de soins à la personne. A l'examen de cette définition, on comprend que comptabiliser tous les emplois dans ces 15 secteurs – et uniquement ceux-ci – présente un risque de surestimation dans le sens où tous les emplois des secteurs cités ne sont pas liés au tourisme. Autant l'emploi dans les hôtels de site touristique sans restaurant peut être considéré comme alimenté exclusivement par le tourisme, autant l'emploi dans les cafés et restaurants dépend pour une part non négligeable de la population

locale. Mais la démarche comporte aussi un risque de sous-estimation, car cette liste de 15 secteurs ne rend pas compte de l'ensemble des secteurs influencés par l'activité touristique ; par exemple, l'emploi dans le commerce de détail (alimentaire ou non) dépend pour partie de la fréquentation temporaire de visiteurs.

L'estimation de l'emploi touristique par la méthode du besoin minimal (DISSART *et al.*, 2009 ; ENGLISH *et al.*, 2000 ; LEATHERMAN ET MARCOUILLER, 1996) proposée dans cette étude tente de répondre au double objectif de meilleure prise en compte de l'ensemble des activités touristiques (au-delà des 15 secteurs cités) tout en ne comptabilisant que les emplois liés à l'activité touristique. Le principe de cette méthode est de considérer que, pour des sous-groupes de territoires homogènes du point de vue de la demande résidentielle, le territoire comptant le nombre minimum d'emplois résidentiels par habitant est considéré représenter la densité d'emplois résidentiels satisfaisant la demande des résidents permanents. Tous les emplois résidentiels de chaque territoire de ce sous-groupe dépassant ce seuil sont considérés alimenter la demande de population occasionnellement présente sur le territoire mais qui n'y réside pas. On suppose que cette demande correspond en majeure partie à une demande touristique et récréative.

La mise en œuvre de cette méthode, appliquée aux Etats-Unis pour estimer l'emploi touristique dans les comtés, nécessite d'abord la constitution de groupes homogènes de territoires (ici des bassins de vie) du point de vue de la demande résidentielle puis le calcul du niveau du besoin minimal et l'estimation des emplois touristiques dans chaque territoire. Par ailleurs, est posée l'hypothèse selon laquelle l'emploi touristique est principalement lié aux secteurs des services marchands, ce qui conduit à définir l'emploi touristique comme une fraction du champ des emplois résidentiels – les services marchands et le commerce – excluant les services administrés et ceux de l'administration publique. Enfin, l'emploi touristique n'est pas estimé directement. C'est sur la base de la densité d'emplois résidentiels qu'est estimé le besoin minimal, qui permet ensuite d'estimer la densité d'emplois touristiques et enfin le nombre d'emplois touristiques.

En cohérence avec les variables explicatives de la densité d'emplois résidentiels (voir 3.1), la typologie des bassins de vie est produite au regard du potentiel de marché et de la propension des ménages à consommer localement, avec cinq variables de classification : 1) revenu net moyen des ménages (*RNETMOY03*) ; 2) taux d'ouvriers (*TXOUVR99*) ; 3) taux de retraités (*TXRETR99*) ; 4) taux du solde des navetteurs (*TXSOLDEBVNAV*) ; 5) taille du pôle du bassin de vie (*POP99poleBV*). En raison de différences d'unités de mesure, les variables ont été normalisées (moyenne 0, écart-type 1) et leur niveau de corrélation étudié avant l'analyse de classification. L'algorithme de classification est une méthode *k*-moyennes et le nombre final de clusters a été décidé sur la base de plusieurs critères empiriques (dont le R^2). Ensuite, comme il est possible que la valeur minimale dans un cluster donné soit une valeur aberrante et qu'il n'y a pas de justification théorique de retenir systématiquement la valeur minimale (KLOSTERMAN, 1990), on a utilisé la valeur du 1^{er} décile, choix qui traduit également une volonté d'estimer de manière modérée la densité d'emplois touristiques dans les bassins de vie.

L'estimation de l'emploi touristique par la méthode du besoin minimal appliquée à des classes de bassins de vie définies sur des bases structurelles donne une valeur de 1 486 794 emplois touristiques en 1999, soit 13 % de l'ensemble des emplois dans les services résidentiels. Cette estimation est plus élevée que celle de BACCAÏNI *et al.* (2006) – 894 500 emplois salariés en 2003 sur le territoire métropolitain – mais pas incohérente. En effet, leur estimation est basée

sur des données plus précises (les DADS), mais limitées à l'emploi salarié, alors que notre estimation inclut les entreprises unipersonnelles et utilise une méthode différente. L'Enquête Annuelle d'Entreprise dans les services (INSEE) donne l'effectif salarié et non salarié moyen dans les activités caractéristiques du tourisme. A partir de ces chiffres, on peut établir un ratio entre effectif non salarié moyen et effectif total moyen d'environ 21 % pour 2003 ; appliqué à l'estimation de BACCAÏNI *et al.* (2006), on obtient alors un effectif non salarié moyen de 186 281 pour un effectif total moyen de 1 080 781 emplois, réduisant d'autant la différence avec notre estimation.

S'agissant des facteurs de localisation de la densité d'emplois touristiques dans les services marchands et le commerce en 1999 (*DENS_EMPLTOUR*), les variables utilisées pour la classification des bassins de vie, et donc l'estimation de l'emploi touristique, sont, par construction, exclues de l'analyse de régression puisque leur effet a déjà été pris en compte. Les variables indépendantes susceptibles d'influencer le niveau d'emploi touristique, *i.e.* de caractériser les déterminants de la concentration de la demande touristique dans certaines parties du territoire national, sont les suivantes :

- le potentiel de fréquentation temporaire (*POT_TOUR*, voir voir 3.1) ;
- le potentiel fiscal (*POT_FIS_HAB*), exprimant une capacité d'action pour la collectivité considérée, est défini comme la somme des quatre taxes directes en 2003 (d'habitation, professionnelle, sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti), chacune multipliée par son taux moyen national et le tout divisée par le nombre d'habitants en 1999 ;
- l'accessibilité (*TT_PU99*) est le temps d'accès moyen (en minutes) au pôle urbain éponyme pour les communes d'une aire urbaine ou le plus proche pour les communes rurales ;
- la densité de population (*POPDEN*) en 1999 interprétée comme un indicateur de paysage bâti (forte corrélation avec les espaces artificialisés), de fréquentation touristique (*e.g.* patrimoine bâti, musées) et d'accès aux services (restauration rapide, etc.) ;
- la densité d'équipements pour les sports de nature (*DRESSN*) (source : RES, Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports), exprimée en nombre d'équipements de sports de nature (*e.g.* boucle de randonnée, canyon, via ferrata) pour 1000 habitants. Ces équipements s'appuient sur les ressources naturelles locales et sont susceptibles d'attirer des populations extérieures à la zone, par opposition aux autres équipements (*e.g.* terrain de football) qui sont davantage induits par la satisfaction des besoins de la population permanente ;
- la densité d'emplois agricoles et agri-alimentaires (*DEA*), reflétant une aménité positive potentielle de l'agriculture en termes d'entretien du paysage ou de maintien d'une activité économique et donc du tissu rural, correspond au nombre d'emplois (pour 1000 habitants) correspondant à la sphère agri-alimentaire (production agricole et transformation agroalimentaire) ;
- la densité d'emplois industriels (*DEI*) est la densité d'emplois industriels au sens large, qui reflète une aménité négative potentielle car des activités de transformation plus ou moins lourdes peuvent être perçues négativement en termes de paysage et de pollution ;
- un indice d'aménités naturelles (*IND_AMENITE*) est calculé, en s'appuyant sur les travaux de MCGRANAHAN (1999, 2008) et construit à partir de variables climatiques et d'attributs paysagers ^[7]. L'indice est simplement la somme des 4 variables, bornées pour les valeurs extrêmes et normalisées ;
- le zonage en type d'espace touristique (sous la forme de variables indicatrices) distinguant deux formes de tourisme de type station de littoral et de montagne, deux formes de tourisme rural de nature plus diffuse et le tourisme urbain.

Résultats

Cette section présente les résultats du travail empirique, d'abord formulés en termes de densité d'emploi résidentiel et touristique dans les bassins de vie, puis des estimations économétriques. Celles-ci visent à caractériser les déterminants de la localisation des emplois dans les services résidentiels mais également ceux relevant plus directement de la fréquentation touristique.

4.1. La géographie de l'emploi des services résidentiels et touristiques dans les bassins de vie en France.

Avec une valeur moyenne de 6 000, le nombre d'emplois résidentiels recensés dans les bassins de vie est fortement corrélé ($R^2=0,93$) avec le nombre de résidents du bassin selon une relation linéaire (Tableau 1). Les bassins urbains (hors Paris) comptent en moyenne près de 20 000 emplois dans les services résidentiels. Ce dénombrement est très directement lié à la taille du pôle. Toutefois, avec environ 6 000 emplois résidentiels dans les plus petits pôles (<30 000 habitants), la gamme de services dans les petites villes peut être supposée relativement dense et diversifiée. Avec près de 2 000 emplois dans les services résidentiels en moyenne, les bassins des pôles ruraux se détachent nettement des bassins de communes périurbaines (1 350 emplois en moyenne mais avec une plus forte variabilité), ce malgré une population moyenne à desservir de niveau comparable (11 à 13 000 habitants) et bien que ces derniers connaissent le plus fort taux de croissance de la population (près de 1 % par an entre 1990 et 1999). Avec moins de 800 emplois dans les services résidentiels, les bassins de vie ruraux constituent des marchés locaux de très faible dimension (Tableau 1).

L'échelle des bassins de vie permet d'appréhender l'importance relative de l'emploi dans les services résidentiels par rapport à la population à desservir, traitée ici à partir de la seule population résidente. La densité d'emplois dans les services résidentiels est en moyenne de 150 emplois pour 1000 habitants (Tableau 1), mais d'importantes variations sont enregistrées notamment selon la position spatiale du bassin de vie. Les bassins organisés autour des pôles urbains ont une densité près de deux fois supérieure à celle des bassins des communes périurbaines (respectivement 195 et 116 emplois pour 1000 habitants). Cet écart est accentué dans les plus grandes agglomérations avec comme point d'orgue le bassin de vie de Paris qui présente une densité de deux tiers supérieure à la moyenne nationale. Les espaces à dominante rurale sont mieux dotés relativement à la population à desservir que les espaces périurbains (environ 150 emplois pour 1000 habitants, proche de la moyenne nationale), avec le constat que les bassins de pôles ruraux se distinguent peu des autres communes rurales.

TABLEAU 1

La Figure 1 montre que, si les bassins de vie à faible densité d'emplois résidentiels sont souvent proches des pôles urbains, ces situations sont essentiellement localisées autour des pôles urbains de la moitié nord de la France de la Bretagne à l'Alsace. Les bassins de vie à forte densité d'emplois (supérieure à 250) correspondent à des pôles urbains (tels que Caen,

Rennes, Vannes, Dijon ou Besançon), mais aussi à des contextes touristiques très marqués (dans les Alpes notamment).

FIGURE 1

L'estimation de l'emploi touristique au niveau des bassins de vie correspond à une densité moyenne de 25 emplois pour 1000 habitants (Tableau 1), soit en moyenne un sixième de la densité des emplois résidentiels totaux des bassins de vie. Logiquement, cette densité est beaucoup moins liée à la position des bassins sur le gradient urbain-rural. Les espaces ruraux sont en moyenne au même niveau, voire devant les pôles urbains. Paris fait ici figure d'exception en raison de la très forte attractivité touristique de la capitale.

On observe que les densités d'emplois touristiques les plus élevées sont majoritairement situées dans la moitié sud de la France, y compris la Corse (Figure 2), en particulier dans les zones littorales et montagneuses. Ce résultat recoupe, au moins en partie, celui concernant la localisation de l'accueil touristique (lits en résidences secondaires, hôtels, campings) également majoritairement situé sur les côtes et en montagne. Des densités d'emplois touristiques supérieures à la moyenne (densités de 20 à 50) sont observées dans l'arrière-pays des zones littorales et de montagne, mais également dans de nombreux bassins du grand est (Bourgogne, Jura, Champagne-Ardenne) ainsi que du sud-ouest et du Massif Central (Dordogne, Lot, Corrèze, Cantal, Aveyron, Lozère). Les plus faibles densités d'emplois touristiques se situent dans la Bretagne intérieure, le Nord et la Lorraine.

FIGURE 2

4.2. Facteurs de localisation de l'emploi résidentiel et touristique

L'estimation des différentes dimensions de potentiel de marché et de propension à consommer localement (Tableau 2) permet d'expliquer de façon significative la densité d'emplois résidentiels ($R^2=0,61$). Ces variables ont cependant un pouvoir explicatif nettement supérieur pour les services marchands et le commerce ($R^2=0,62$) que pour les services administrés et publics ($R^2=0,39$).

En ce qui concerne la dimension explicative relative au potentiel de marché, les facteurs qui agissent sur la taille de marché par l'intermédiaire de la structure sociale de la population et de la fréquentation de non résidents sur le territoire ont un fort pouvoir explicatif. Le rôle de la structure de la consommation des ménages, appréhendée par la composition sociale de la population, est confirmé et cela indépendamment de l'effet revenu. Ainsi le niveau et/ou la structure de la consommation des bassins très ouvriers conduit à un nombre d'emplois résidentiels par habitant moins important. La propension à consommer localement influence également de manière significative la densité d'emplois, essentiellement à travers les migrations quotidiennes domicile-travail ; celles-ci contribuent positivement à l'augmentation de la taille du marché résidentiel des pôles attractifs et négativement pour les bassins qui présentent un solde de navetteurs négatif. Ce mécanisme de captation par les pôles d'emplois et de services d'une partie des revenus des résidents des bassins périphériques est significatif quelle que soit la taille du pôle. On peut également relever que la taille du pôle du bassin joue un rôle propre sur la densité d'emplois, indépendamment de l'intensité de son attractivité auprès des actifs des bassins périphériques.

TABLEAU 2

Les déterminants de la localisation des emplois dans les services administrés et publics se démarquent assez nettement de ceux des services marchands, même s'ils sont moins bien expliqués par le jeu de variables retenues. Les caractéristiques sociales des ménages semblent jouer un rôle plus sensible sur la densité d'emplois dans les services administrés et publics, dans ce cas en négatif : un plus fort taux de ménages ouvriers dans la population des bassins de vie est lié à une plus faible densité d'emplois. Ce résultat peut être mis en rapport avec la relative différenciation sociale des profils des bassins de vie, notamment ceux des zones périurbaines globalement plus faiblement dotés en services et souvent plus ouvriers. L'intensité de la présence sur le territoire de populations non résidentes n'est pas un facteur déterminant de l'emploi dans les services administrés et publics, les bassins de vie bénéficiant d'une forte attractivité tendent même à être moins bien dotés en services administrés et publics relativement à la population à desservir. Ce résultat confirme l'orientation essentiellement marchande des impacts de l'économie touristique.

Enfin, le modèle qui prend en compte les caractéristiques territoriales des bassins de vie (la modalité « Pôle urbain » étant retenue comme référence), confirme le lien entre de fortes densités d'emplois résidentiels et le contexte urbain, avec une dépression particulière en situation périurbaine.

L'analyse des déterminants de la densité d'emplois touristiques (*DENS_EMPLTOUR*) montre tout d'abord une très forte corrélation avec les variables de capacité d'accueil et de potentiel fiscal (0,75 et 0,73, respectivement) qui les place nettement à part des autres variables indépendantes (coefficient de corrélation inférieur ou égal à 0,32), parmi lesquelles nous distinguons les variables structurelles des bassins de vie (accessibilité, équipements, aménités) et le zonage des espaces touristiques qui repose sur des critères plus géographique. Ainsi, pour rendre lisibles les contributions de chaque groupe de variables explicatives, les résultats des régressions sont présentés pour trois spécifications : le modèle 1 (Tableau 3) retient uniquement la demande des résidents touristiques – et pas seulement saisonniers en raison de l'importance croissante des courts séjours toute l'année – (*POT_TOUR*) et la capacité d'investissement des collectivités locales (*POT_FIS_HAB*) comme variables indépendantes ; le modèle 2 (Tableau 3) ajoute au modèle 1 (hormis la capacité d'accueil touristique trop fortement corrélée avec les variables d'attractivité touristique des bassins de vie), les variables relatives à l'attractivité du bassin, à savoir l'accessibilité des bassins (*TT_PU99*), la présence d'équipements touristiques de sport de nature (*DRESSN*), la densité de population (*POPDEN*), d'autres activités économiques (*DEA*, *DEI*) et d'aménités naturelles (*IND_AMENITE*) ; enfin, le modèle 3 (Tableau 3) ajoute aux 2 précédents (hormis l'indice d'aménités de nature fortement corrélée avec la variable de zonage touristique), quatre des cinq indicatrices du zonage des espaces touristiques (la modalité « Rural » étant retenue comme référence).

TABLEAU 3

Les résultats des trois modèles sont globalement significatifs, mais le R^2 chute si la capacité d'accueil n'est pas incluse dans la spécification. L'indice de condition, entre 5 et 9, indique un niveau de multicollinéarité limité. L'analyse souligne en premier lieu que le potentiel d'accueil touristique estimé par la capacité d'hébergement touristique marchand et non marchand et la capacité d'investissement public local des collectivités expliquent dans une large mesure la densité d'emploi touristique.

Pour ce qui est des variables indépendantes, accessibilité et densité en équipements de sports de nature sont significatifs et positifs, la densité de population et d'emplois agri-alimentaires et l'indice d'aménités ne sont pas significatives, enfin la densité d'emplois industriels a un effet négatif. Pour ce qui concerne l'accessibilité, la sensibilité à la distance au pôle urbain semble signifier que l'éloignement a un effet positif sur la densité d'emplois touristiques, ou tout au moins que la présence d'aménités permet de lever, en partie, la contrainte du coût de la distance ; à ce titre, un enclavement relatif peut être considéré comme une aménité dans ces territoires. Enfin, il ne semble pas y avoir de relation entre densité d'emplois touristiques et densité d'emplois dans les autres secteurs économiques : l'emploi agricole et agroalimentaire, pour partie synonyme d'entretien du paysage ou de maintien du tissu rural, ne sont pas corrélés positivement avec la densité d'emplois touristiques, et l'emploi industriel est même corrélé négativement.

Si, par construction, l'indice d'aménités rend principalement compte des ressources littorales, montagneuses et méditerranéennes, l'absence d'effet positif de cette variable semble montrer des décalages entre la géographie de l'indice, très marquée par les aménités méridionales, et la géographie de l'emploi touristique. Les résultats du troisième modèle tendent à montrer que, plus que le niveau d'aménités, c'est l'effet station – en particulier en zone de montagne –, qui joue fortement sur le niveau d'emplois touristiques.

La densité de capacité d'accueil et, dans une moindre mesure, le potentiel fiscal par habitant sont des variables qui permettent d'estimer avec une certaine confiance le niveau de la densité d'emplois touristiques dans une zone considérée. Sur un second plan explicatif, l'effet qui semble dominer est celui de la forte densité d'emplois touristiques dans les bassins de vie qui accueillent des stations de sports d'hiver, tel qu'illustré par la contribution significative et positive de l'espace "station de montagne" de la typologie touristique des bassins de vie. Ce résultat recoupe celui de BACCAÏNI *et al.* (2006) qui ont montré que la part du tourisme dans l'emploi salarié total est particulièrement importante dans les stations de montagne. Les variables retenues pour caractériser certains ressorts de l'attractivité touristique (aménités naturelles, équipements, accessibilité), ne contribuent que très modestement à expliquer la géographie de l'emploi touristique en dehors de ce contexte de station. La densité de capacité d'accueil semble concentrer plusieurs catégories d'informations relatives au tourisme : la capacité d'hébergement, marchande ou non marchande, reflète l'attrait d'un espace géographique considéré, sans préjuger de la nature de cet attrait ; et l'attrait en question se traduit par des emplois dans les services marchands et le commerce en relation avec la présence des touristes. Au final, le potentiel d'accueil touristique semble donc signifier l'existence de ressources intéressantes pour le tourisme et suffisamment accessibles et entretenues pour maintenir un niveau d'emploi significatif.

- 5 -

Conclusion

L'analyse de la géographie des services résidentiels et touristiques à un niveau fin, celui des bassins de vie, montre une distribution d'une grande hétérogénéité qui suit logiquement, en première analyse, la répartition de la population selon un modèle de hiérarchie urbaine : les effectifs comme la densité d'emplois résidentiels s'étagent depuis les bassins des grandes agglomérations jusqu'aux bassins centrés sur des pôles d'emplois ruraux. Toutefois, deux

effets de dispersion tempèrent les effets d'agglomération, attachés à la présence de ressources susceptibles de créer une attractivité touristique ainsi qu'à des critères politiques qui encadrent la localisation des services non marchands.

Les emplois touristiques sont éclairants des dynamiques à l'œuvre et des enjeux de développement territorial appréhendés à partir des services. Ils ont ceci de particulier que la demande résidentielle totale en services dépend de la population résidente permanente mais aussi de la population temporaire touristique. C'est l'existence d'une ressource locale et sa mise en valeur qui conditionnent la densité d'emplois touristiques, entretenus de fait par une circulation de revenus d'origine extérieure. Inversement, le surcroît de demande généré par la fréquentation touristique permet le maintien d'un niveau d'offre supérieur au potentiel de consommation locale, ce qui peut assurer dans un certain nombre de cas le passage de seuils assurant la pérennité des services de proximité. En termes d'emplois, la question reste posée de la capacité d'entraînement des activités touristiques et, plus largement, des services résidentiels, sur des activités de production non directement dépendantes de la population locale. Dans le domaine touristique, les résultats montrent que les effets d'entraînement du tourisme sur l'emploi résidentiel nécessitent une relative intensité et concentration de la fréquentation pour se manifester significativement – la situation des stations de montagne et dans une moindre mesure des stations littorales montre bien ce phénomène. En creux, ce constat rend plus incertaines les capacités du tourisme diffus en zone rurale à entraîner le développement du secteur résidentiel.

Les emplois des services administrés et des administrations publiques sont répartis de façon moins concentrée sur le territoire national que les emplois du secteur marchand. Deux explications peuvent être avancées à ce phénomène. D'une part, les services en question sont localisés en fonction de critères d'équité territoriale qui prennent en compte l'accessibilité de la population aux services universels quelle que soit sa localisation et sans rapport direct avec le niveau de la demande locale. D'autre part, on peut supposer qu'un effet retard masque des ajustements en cours concernant la carte des services publics au sens large. Les implantations historiques dans les centres de peuplement anciens, en contexte rural ou industriel, peuvent perdurer après modification importante de la démographie locale, par inertie, alors que des zones en croissance démographique récente, en contexte périurbain tout spécialement, ne connaissent pas de mise à niveau des services publics à hauteur des transformations de la demande locale.

Les limites et prolongements de ce travail sont de deux ordres. Le premier est de nature spatiale, il tient à l'échelle territoriale d'analyse. Le choix du bassin de vie permet d'endogénéiser une partie des relations qui lient localisation des services et localisation de la population, mais il ne permet qu'imparfaitement d'appréhender les périmètres de l'action publique locale, lesquels peuvent être déterminants par la fiscalité locale et l'offre de biens publics locaux, donc directement et indirectement des services résidentiels. Il ne permet pas non plus de traiter les relations qui co-déterminent les activités résidentielles et productives, appréhendables sur d'autres types d'espaces économiques. Le deuxième prolongement est de nature temporelle, il tient à la dynamique d'évolution de la structure des localisations. Celle-ci est liée à l'impact spatial des choix résidentiels des ménages et des choix de destinations touristiques, pesant directement sur le potentiel de demande localisée, mais également aux enchaînements de trajectoire qui différencient les possibilités de développement en fonction des choix antérieurs opérés par les agents publics et privés. La prise en compte dans l'analyse d'indicateurs d'évolution de population et d'emplois doit pouvoir contribuer à mieux expliquer

la situation des territoires périurbains et probablement d'améliorer la caractérisation des dynamiques résidentielles des territoires ruraux.

Bibliographie

- AUBERT F., DISSART J.-C., LEPICIER D., 2008, *Localisation des services résidentiels. Analyse de la territorialisation de l'économie résidentielle à l'échelle intra-métropolitaine*, Rapport d'étude DIACT, 106 pages.
- BACCAÏNI B., THOMAS G., KHIATI A., 2006. L'emploi salarié dans le tourisme : Une nouvelle estimation, *Insee Première*, n°1099, août.
- BARLET M., CRUSSON L., DUPUCH S., PUECH F., 2008, *Localisation des activités de services et vulnérabilité des territoires : Quels territoires de la France métropolitaine sont les plus vulnérables face à l'intensification de l'ouverture internationale des services ?* Rapport d'étude DIACT, 48 pages.
- BLANC M., SCHMITT B., 2007. Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes, *Economie et Statistique*, n°402, pp. 57-74.
- DE SEZE B., ARMAND L. (2005) *Economie résidentielle en Ile-de-France : Déterminants généraux*. Etude de la DREIF/DUSD.
- DIACT, 2008. *Dynamiques de développement durable des territoires*, Rapport de l'Observatoire des territoires, La Documentation Française, 202 p.
- DISSART J.-C., AUBERT F., TRUCHET S., 2009. An estimation of tourism dependence in French rural areas, in MATIAS Á. NIJKAMP P., SARMENTO M. (eds.), *Advances in Tourism Economics: New Developments*, Heidelberg, Physica-Verlag/Springer, pp. 273-294.
- ENGLISH D.B.K., MARCOUILLER D.W., CORDELL H.K., 2000. Tourism dependence in rural America: Estimates and effects, *Society & Natural Resources*, vol. 13, n°3, pp. 185-202.
- HOUEBINE M., 1999. Concentration géographique des activités et spécialisation des départements français, *Economie et Statistique*, n°326-327, pp. 189-204.
- INRA/CNRS, 2008. *Base de données climatiques communales*. INRA UMR1041 CESAER (F-21000 Dijon) / CNRS UMR6049 THEMA (F-25000 Besançon); d'après Météo France 1970-2000.
- INSEE, 2003. *Structuration de l'espace rural : Une approche par les bassins de vie*, Rapport pour la DATAR, avec la participation de l'IFEN, l'INRA et le SCEES, 111 pages.
- JENNEQUIN H., 2008. The evolution of the geographical concentration of tertiary activities in Europe, *The Service Industries Journal*, vol. 28, n°3, pp. 78-99.
- LEATHERMAN J.C., MARCOUILLER D.W., 1996. Estimating tourism's share of local income from secondary data sources, *The Review of Regional Studies*, vol. 26, n°3, pp. 317-39.
- McGRANAHAN D.A., 1999. *Natural amenities drive rural population change*, USDA-ERS, Food and rural economics division, Agricultural Economic Report n°781.
- McGRANAHAN D.A., 2008. Landscape influence on recent rural migration in the U.S., *Landscape and Urban Planning*, n°85, pp. 228-240.
- MDT, INSEE (Ministère Délégué au Tourisme, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), 2005. *Le tourisme en France*, Paris, INSEE.

- MIDELFART-KNARVIK K.H., OVERMAN H.G., REDDING S.J., VENABLES A.J., 2002. The Location of European Industry, *European Economy*, vol. 2, pp. 216-273.
- POUYANNE G., GAUSSIER N., LACOUR C., PUISSANT Y., 2008. *Vers un renouveau des villes moyennes par les services aux entreprises*, rapport PUCA 1032, GRETHA-Université Bordeaux IV, 169 p.
- TERRIER C., 2009. Distinguer la population présente de la population résidente, *Courrier des Statistiques*, n°128, pp. 63-70.
- VENABLES A.J., 1996. Equilibrium locations of vertically linked industries, *International Economic Review*, vol. 37, pp. 341-359.

Notes

- ^[1] Il prend place dans un programme de recherche lancé dans le cadre du groupe « Economie des services et territoires » de la Délégation interministérielle à l'Aménagement et à l'Attractivité des Territoires (DIACT) – cf. AUBERT, DISSART et LEPICIER, 2008.
- ^[2] Les services aux entreprises peuvent être considérés comme des biens intermédiaires utilisés par les activités de production ; leur localisation est liée à la localisation du secteur industriel par les relations amont (VENABLES, 1996).
- ^[3] Classiquement, l'ensemble des services est associé au commerce et au transport pour former le secteur tertiaire (estimé à 16,4 M d'emplois en 1999), lui-même dissocié en tertiaires marchand (transport, commerce, activités immobilières, financières, etc.) et non marchand (éducation, santé, action sociale, administration publique) ; une seconde clé intervient au sein des services pour distinguer une demande principalement constituée par les ménages ou par les entreprises. Les travaux de l'INSEE relatifs à la définition des bassins de vie (INSEE, 2003) proposent une autre catégorisation des grands types d'activités : celles qui sont essentiellement destinées à satisfaire les besoins des populations locales (secteur résidentiel, estimé à 12,9 M d'emplois) et celles qui contribuent à la production de biens et services destinés à un marché plus vaste que le seul marché local (secteur productif, estimé à 9,8 M d'emplois).
- ^[4] Peuvent être citées, par exemple, les activités d'intermédiations monétaires, de crédit-bail, de réassurance, de production de films, ou bien encore les organisations patronales et consulaires ou les syndicats de salariés.
- ^[5] La liste détaillée des secteurs retenus, trop longue pour figurer dans l'article, est disponible sur demande aux auteurs.
- ^[6] Les données plus récentes de recensement (2006), ne permettent pas de disposer de l'emploi total des secteurs considérés, délimités au niveau de la Naf 700. Une approche actualisée des emplois de ce champ est traitée pour les salariés à partir de la base UNEDIC pour la période 1999 - 2005.
- ^[7] Les variables prises en compte concernent : 1) la proportion des surfaces en eau (superficie occupée par les zones humides et les surfaces en eau rapportée à la surface du bassin de vie), 2) la variation topographique (différence entre l'altitude maximale du bassin de vie et celle de la mairie de la commune-centre du bassin de vie), 3) la clémence hivernale (température moyenne de janvier), 4) la pluviosité estivale (nombre moyen de jours de juillet avec précipitations) – sources : IGN, Corine Land Cover, INRA/CNRS 2008.

Annexe 1. Statistiques descriptives des variables explicatives et d'intérêt

Variables	N	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Dens_EmplRes	1,916	149.71	73.00	59.51	1,328.65
Dens_EmplMarch	1,916	65.86	59.03	16.65	1,191.35
Dens_EmplAdm	1,916	83.85	31.67	30.25	390.35
POP99poleBV (en milliers)	1916	15.75	49.81	2.00	500.00
TXBVNAVENT	1916	12.86	17.87	0.00	220.84
TXBVNAV SORT	1916	32.43	21.37	1.08	88.49
TXSOLDEBVNAV	1916	-19.56	20.41	-77.94	150.32
POT_TOUR	1915	926.17	2,277.59	0.00	37,875.20
TXOUVR99	1916	13.93	3.58	2.22	28.87
POT_FIS_HAB	1916	545	318	202	4674
NBBSI	1916	1,5	1	1	8
Variables explicatives de la localisation de l'emploi touristique					
POT_FIS_HAB	1916	545	318	202	4674
IND_AMENITE	1900	0,00	2,40	-5,17	10,91
POPDEN	1916	63	138	2	2 484
DRESSN	1916	3	16	0	674
DEA	1916	136	130	2	1 402
DEI	1916	245	193	15	4 705
DENS_EMPLTOUR	1916	25,41	57,70	0	1 157,34

Tableau n°1. Emplois dans les services résidentiels et touristiques selon la catégorie spatiale

ZAUER du pôle des BV	Effectif tous services résidentiels	Densité d'emplois					Emplois ^[3] touristiques
		Tous services résidentiels	Dont commerce	Dont services marchands	Dont services admin.	Dont admin. publiques	
Pôle urbain (hors Paris)	^[1] 19 936 ^[2] (35 579)	^[1] 195 ^[2] (46)	41 (8)	40 (23)	87 (21)	27 (11)	27 (28)
Paris	2 374 429	242	38	78	88	39	42
Commune périurbaine	1 341 (1 345)	116 (42)	27 (27)	23 (12)	52 (19)	13 (5)	15 (31)
Pôle rural	1 935 (911)	156 (93)	34 (15)	37 (71)	68 (27)	17 (8)	33 (84)
Commune rurale	778 (345)	146 (73)	29 (12)	36 (52)	64 (29)	17 (8)	26 (61)
Total	5 992 (56 706)	150 (73)	32 (18)	34 (48)	66 (27)	18 (9)	25 (58)

Sources : INSEE, UNEDIC

Notes : ^[1]moyenne des bassins de vie ; ^[2](écart-type) ; ^[3]estimés par le besoin minimal

Tableau n°2. Modèles de densité d'emplois résidentiels à variables multiples

	Ensemble services résidentiels ^[1]	Commerce et services marchands ^[1]	Services administrés et administrations publiques ^[1]	Ensemble services résidentiels + spatial ^[1]
Constante	***0,191	***0,051	***0,140	***0,0209
TXOUVR99	***-0,240	0,011	***-0,252	***-0,288
POT_TOUR	***0,018	***0,019	***-0,001	***0,019
TXBVNAVENT	***0,133	***0,083	***0,049	***0,116
TXBVNAV SORT	-0,138	-0,053	***-0,085	***-0,106
POP99pôleBV	***0,0001	***0,0000*	***0,00007	***0,00009
BV centré pôle urbain				Ref.
BV centré com. périurb.				***-0,029
BV centré pôle rural				** -0,008
BV centré com.rurale				***-0,030
<i>N</i>	1916	1916	1916	1916
<i>Pr > F</i>	<0,0001	<0,0001	<0,0001	<0,0001
<i>R² ajusté</i>	0,61	0,62	0,39	0,62
<i>Indice de condition</i>	11,88	11,88	11,88	14,25

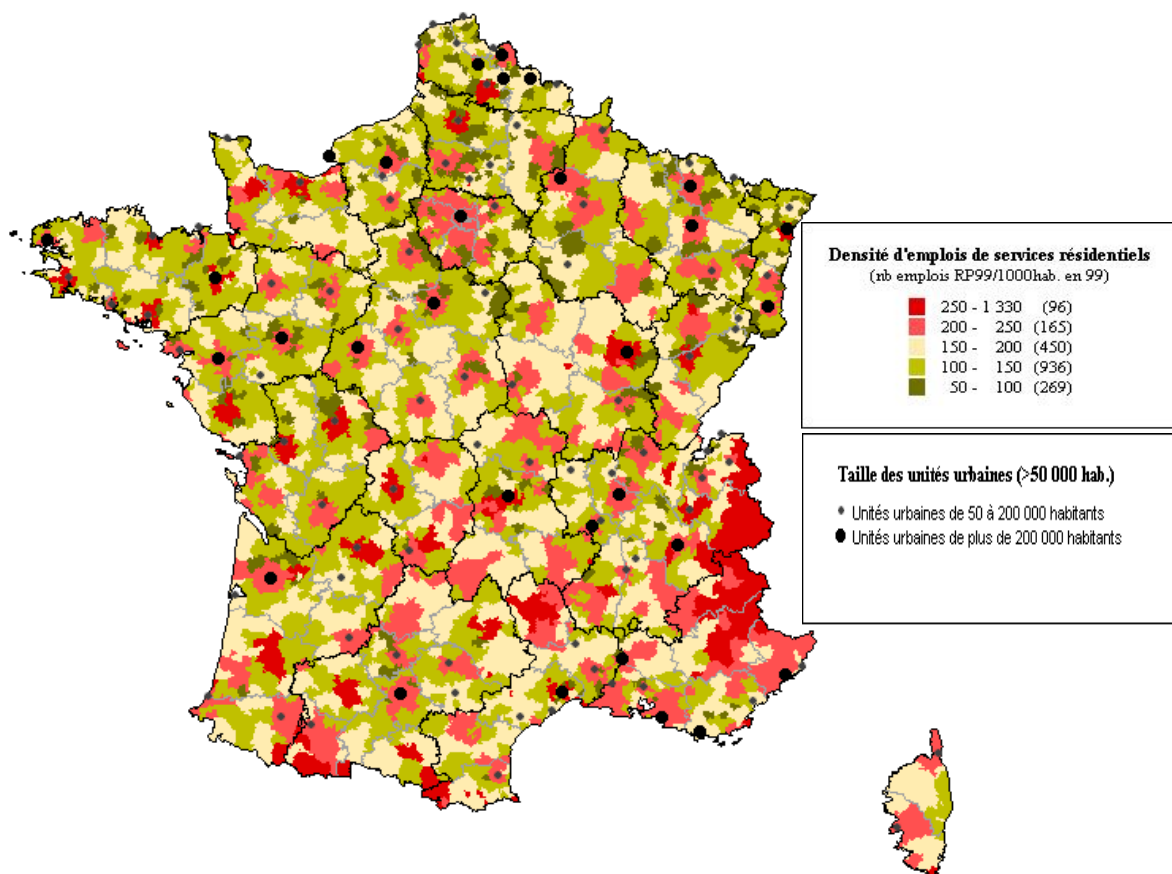
^[1] *p<0,10 ; **p<0,05 ; ***p<0,01

Tableau n°3. Modèles de densité d'emplois touristiques à variables multiples

Variables	Modèle 1 ^[1]	Modèle 2 ^[1]	Modèle 3 ^[1]
Constante	***-28,1137	***-15,2655	***-7,2638
POT_TOUR	***0,012		
POT_FIS_HAB	***0,077	***0,0867	***0,0613
TT_PU99		***0,1512	***0,1074
POPDEN		-0,0224	***-0,0191
DRESSN		***0,0,0834	*0,0503
DEA		-0,0011	0,0004
DEI		***-0,0462	***-0,0344
IND_AMENITE		0,32	
DUMMONT			1,2879
DUMURB			***8,7267
DUMSTATMONT			***66,2589
DUMLITTORAL			***10,7340
Pr > F	<0,0001	<0,0001	<0,0001
R ² ajusté	0,6738	0,4934	0,5899
Indice de condition	5,09754	5,83760	9,2827

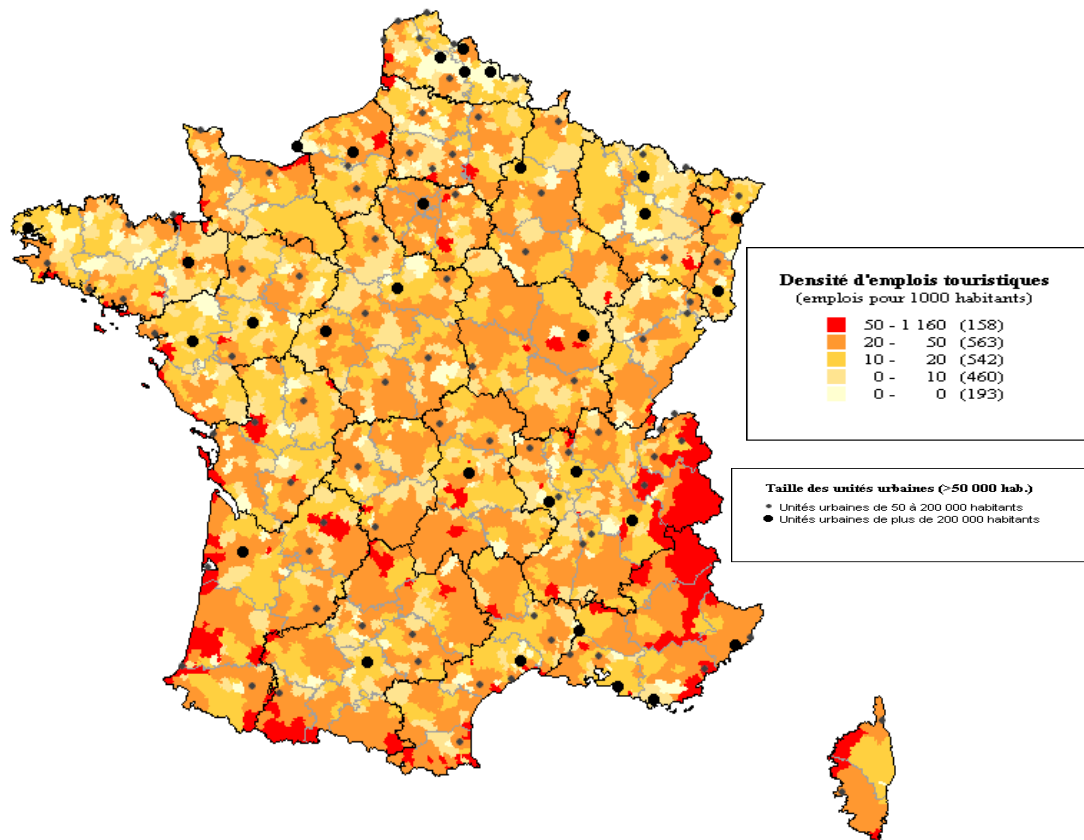
[1] *p<0,10 ; **p<0,05 ; ***p<0,01

Figure n°1. Densité d'emplois des services résidentiels dans les bassins de vie en 1999



Sources : IGN, INSEE

Figure n°2. Densité d'emplois touristiques dans les bassins de vie en 1999



Source : Calcul des auteurs d'après données INSEE, IGN